

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Conseil municipal du vendredi 03 Avril 2026

Convocation du 30-03-2026

Le vendredi 03 avril 2026 à 20h30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire à la mairie de Gréez-sur-Roc, sous la présidence de Madame Morand Myriam, Maire.

Étaient présents : Mmes Leroy Aurore, Deschamp Véronique, Notter Audrey, Vadé Nelly et Gossart Ingrid, Mrs Tessier Jean-Pierre, Segouin Christophe, Cousin Charles, Tessier Pierre et Guillaut Jérôme.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour : Mme Leroy Aurore est nommée secrétaire de séance.

1 Délégations du conseil municipal au maire :

Considérant qu'il y a intérêt en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le conseil municipal à donner à Madame le maire l'ensemble (ou une partie) des délégations prévues par l'article L2122-22 du Code Générale des Collectivités Territoriales. Ces délégations sont identiques aux précédentes mandatures. La liste est annexée au procès-verbal.

Adopté à l'unanimité

2 Commissions communales et extérieures :

Pour faire suite à l'installation du nouveau conseil municipal, les conseillers municipaux ont nommé les représentants dans chaque commission communale et extérieure. Le tableau est annexé au procès-verbal. Il est à noter que Madame Gossart n'a souhaitée s'inscrire dans aucune commission malgré les sollicitations de Madame Morand.

Concernant le CCAS, nous avons lançons un appel à candidature pour la nomination de quatre citoyens afin de représenter les affaires sociales de la commune (banquet du 11 novembre, bons de Noël, budget CCAS, aide exceptionnelle...). Merci de transmettre vos candidatures à la Mairie avant le 1^{er} Mai 2026.

Adopté à l'unanimité

3 Autorisation dépôt de demande de subvention amendes de police :

Nous avons reçu un courrier du Département de la Sarthe concernant les dépôts de dossiers de demande de subvention au titre de la dotation des amendes de police de la circulation routière pour l'année 2026. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à déposer un dossier pour les travaux d'aménagement du bourg au niveau de la Rue du Perrin.

Adopté à l'unanimité

4 Taux d'imposition 2026 :

Madame le Maire porte à la connaissance des conseillers municipaux l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025. Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Adopté à l'unanimité

5 Gratification stagiaire :

Nous avons accueilli un stagiaire pendant une semaine à la Mairie au service administratif/accueil. Elle s'est montrée très investie et curieuse de découvrir le métier de secrétaire de Mairie. Lorsque la durée du stage est inférieure à 2 mois, l'organisme d'accueil peut accorder de manière facultative une gratification, en fixant par délibération, son montant et ses conditions de versement.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de lui octroyer la somme de 100 € (cent euros) qui sera versée par virement bancaire.

Adopté à l'unanimité

6 Problème collecte rue du Grand Thuret :

Le prestataire de collecte du SYVALORM nous a contacté à plusieurs reprises pour nous informer ne pouvoir réaliser la collecte dans la rue du Grand Thuret suite à des stationnements gênants.

Madame Morand a rencontré deux fois les responsables du SYVALORM dont la dernière en date du 12/01/2026 pour trouver une solution. Suite à cela, nous avons rédigé un courrier d'information (avec photographies) aux habitants de cette rue gênants la collecte pour les informer de la situation et leur demandant, les jours de collecte, de bien vouloir se stationner sans gêner la circulation du camion, cela éviterait qu'on leur impose des points de collecte aux extrémités de la rue. Malgré cela, le camion a subi de nouveau ce problème le 26/01 ainsi que le 23/03. Nous avons reçu un mail du SYVALORM le 24/03 nous indiquant que le prestataire ne souhaite plus s'engager dans cette rue.

Nous avons donc pris contact auprès du SYVALORM pour trouver une solution plus sereine pour les habitants de cette rue et ne pas pénaliser les personnes âgées ou en difficulté. Il a donc été décidé de mettre en place une interdiction de stationner les jours de collecte pour ne pas gêner le passage du camion. Nous avons donc écrit en ce sens aux habitants de cette rue pour les informer de cette situation. Nous attirons leur attention sur le fait que si des difficultés de stationnement gênant persistent durant le mois d'avril, nous devons envisager la mise en place de points de présentation afin de garantir le bon déroulement de la collecte. Madame Gossart demande si une concertation des habitants de cette rue a été réalisée. Madame Morand lui indique que nous les avons sollicités à plusieurs reprises pour les inciter à mieux se stationner mais que la situation perdure malgré cela.

Une autre solution a été apportée auprès du SYVALORM pour changer le sens de circulation au sein de cette rue. Si le stationnement est inversé, cela permettrait de gagner environ 80 cm sur la voie de circulation.

Nous attendons un retour de leur part pour savoir si cela est envisageable.

7 Information médaille du travail agent communal

L'un de nos agents est employé de la commune depuis avril 2005. La Préfecture de la Sarthe a donc établi en un diplôme de la médaille d'honneur communale échelon argent. Le diplôme et la médaille lui seront remis prochainement.

8 Cérémonie du 8 mai

Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous devant l'école maternelle à 11h et défilé jusqu'au monument aux morts. Allocution et dépôt de gerbes. S'en suivra le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

9 Conseil d'école / dispositif national

-Conseil d'école : il a eu lieu le 19/03 à Saint-Jean-des-Échelles. Monsieur Guillaut ayant assisté à cette réunion informe les élus que les effectifs sont de 81 élèves, il a distribué à chacun le procès-verbal du conseil d'école où il est mentionné le détail par classe, les projets de l'école ainsi que le déroulement de la classe découverte et le coût par enfant qui a été allégé grâce à la participation des communes et des actions menées par l'association des parents d'élèves.

Dispositif national : Madame Leroy a participé à une réunion à la mairie de Courgenard le 24/03 concernant la mise en place d'un dispositif national au sein du SIVOS. Ce dispositif vise à garantir une scolarisation de qualité pour tous les élèves. Un inspecteur de l'Éducation Nationale a rencontré enseignants, élèves de CM, parents d'élèves, élus, périscolaire pour faire un point sur le bien-être des enfants, la communication entre parents et enseignants, les problèmes rencontrés... Un rapport sera établi et des conseils pourront être apportés aux enseignants et aux personnels encadrants.

10 Solde trésorerie du 2020 à 2025

Madame Morand a donné oralement les soldes de trésorerie de la commune arrêtés au 31/12 de chaque année de 2008 à 2025. Il en ressort que la gestion de la commune est saine.

11 Information budget 2026

À titre informatif, le budget 2026 de la commune voté le 05/03/2026 a été donné aux élus avec tous les commentaires, une note explicative et une note synthétique.

Les investissements pour l'année 2026 sont les suivants :

-Aménagement du bourg rue du Perrin / une partie rue des Chemins Verts

-Entretien de la voirie communale 2026

=> Les routes concernées :

*Route de la Buffardière

*Route des Hulotières partie

*Route de Savigné

-Changement des panneaux de lieux-dits dans la limite de 1 000€ par année.

12 Solde emprunt tracteur

À ce jour, la commune ne dispose que d'un emprunt à savoir celui réalisé pour l'achat du tracteur communal. Le coût de ce tracteur est de 52 000 € HT. À noter que nous avons perçu une subvention de 20 000 € par le Département de la Sarthe. Actuellement, nous amortissons

le coût du tracteur ainsi que la subvention allouée. La dernière échéance de remboursement interviendra en décembre 2029 (amortissement sur 7 ans).

13 Questions diverses

*Madame Leroy nous fait part d'une question de Monsieur Lemaître Sébastien concernant l'entretien des grands champs qui lui été alloué à titre gracieux. Cela est réitéré jusqu'à nouvel ordre.

*Monsieur Guillaut demande un point sur le syndicat d'eau lors de la dernière réunion du 4 mars : Monsieur Tessier lui indique que le poste de secrétaire est à pourvoir et le budget a été voté.

*Concernant les travaux d'aménagement du bourg (rue du Perrin + une partie de la rue des Chemins Verts) ainsi que l'entretien de la voirie communale, nous sommes en attente du planning de l'entreprise Pigeon.

*Courrier du CDG : Nous avons reçu un courrier du Centre de Gestion de la Sarthe nous indiquant qu'ils vont lancer une procédure de mise en concurrence d'un contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030 (assurance pour les employés de la commune) qui prendra effet au 1^{er} Janvier 2027. Notre assurance se terminant au 31/12/2026, le conseil municipal donne son accord pour participer à la consultation. La délibération sera prise au prochain conseil municipal.

*Courrier du CDG dispositif de signalement des actes de harcèlement et des violences morales, sexuelles et sexistes : le Centre de Gestion de la Sarthe nous informe que le dispositif de signalement des actes de harcèlement et des violences morales, sexuelles et sexistes qui nous lie sera résiliée à la date du 30/04/2026. La délibération sera prise au prochain conseil municipal.

*Le prochain comice est prévu le 20 septembre 2026 à Montmirail.

*Question du public : quand est prévu le vote des subventions aux associations ? Madame Morand indique que le vote aura lieu lors du prochain conseil municipal.

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 07 Mai 2026 à 20h30 à la Mairie de Gréez-sur-Roc.